

# Les publications suisses du Marquis de Mirabeau

Autor(en): **Kapossy, Béla / Meylan, Sarah**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue historique vaudoise**

Band (Jahr): **120 (2012)**

PDF erstellt am: **25.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-847075>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

**Béla Kapossy et Sarah Meylan <sup>1</sup>**

## **LES PUBLICATIONS SUISSES DU MARQUIS DE MIRABEAU**

Il n'est pas aisé d'associer le nom de Victor Riqueti, marquis de Mirabeau, aux Lumières suisses. Bien que les historiens aient généralement reconnu l'influence de ses écrits physiocratiques sur la formation de la pensée économique suisse durant la seconde partie du XVIII<sup>e</sup> siècle, ils n'y ont vu que l'adaptation d'une théorie de réforme clairement française au cadre suisse. Aucun d'eux ne suggère que Mirabeau ait été particulièrement intéressé par les affaires suisses, ou que des membres de la République des Lettres helvétique du XVIII<sup>e</sup> siècle aient joué un quelconque rôle dans sa vie privée ou intellectuelle. Mirabeau a publié trois textes chez des éditeurs suisses. Le premier est un essai en réponse à la question proposée par la Société économique de Berne pour son prix de 1759 : *Les raisons qui doivent engager la Suisse par préférence à la culture des bleds; Les empêchemens généraux & particuliers qui s'y rencontrent; Les moiens généraux & particuliers, que ce País fournit relativement à cette culture*. Bien que la contribution de Mirabeau, publiée en deux parties dans les *Mémoires* de la Société économique en 1760, n'ait pas reçu le premier prix, elle obtint cependant une mention, tandis que Mirabeau fut reçu membre honoraire à vie de la société<sup>2</sup>. Le second titre, *La science, ou les droits et les devoirs de l'homme*, est paru en 1774 chez l'éditeur lausannois François Grasset; le troisième, intitulé *Lettres sur la législation de l'ordre légal, dépravé, rétabli et perpétué*, fut publié l'année suivante à Berne par la Société typographique<sup>3</sup>.

- <sup>1</sup> Les auteurs tiennent à remercier feu M<sup>me</sup> Sibylle von Stockar de leur avoir généreusement mis à disposition les lettres de Mirabeau. Ils remercient également Sabine Pellaux de l'Université de Lausanne pour sa relecture attentive du texte.
- <sup>2</sup> Victor Riqueti, marquis de Mirabeau, « Mémoire pour concourir au prix annoncé et proposé par la très louable société d'agriculture à Berne pour l'année 1759 », in *Recueil de Mémoires*, t. 1, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> parties, Zurich: Heidegger et Compagnie, 1760, pp. 227-311 et 443-477.
- <sup>3</sup> Victor Riqueti, marquis de Mirabeau, *La science, ou les droits et les devoirs de l'homme*, Lausanne: François Grasset, 1774; Victor Riqueti, marquis de Mirabeau, *Lettres sur la législation de l'ordre légal, dépravé, rétabli et perpétué*, Berne: Société typographique, 1775.

De ces trois publications, seule la première a retenu l'attention des chercheurs, et ce principalement parce qu'elle constitue l'un des premiers documents publiés de l'école physiocratique. Selon August Oncken, qui a consacré une étude aux relations de Mirabeau avec la Société économique de Berne, c'est uniquement pour cette raison que l'essai de 1760 a acquis sa «propre place dans l'histoire de l'économie politique»<sup>4</sup>. Cependant, l'on a récemment suggéré que l'essai de Mirabeau pourrait être digne d'attention pour une autre raison<sup>5</sup>. Il s'agit de l'importance qu'accordait Mirabeau à l'exemple bernois pour illustrer le type d'organisation économique que pourraient revêtir les États européens si les réformes physiocratiques étaient mises en œuvre. En tant que république en grande partie agraire et sans dette, où une discipline fiscale stricte semblait aller de pair avec une attention du gouvernement au bonheur de ses sujets, Berne suscitait l'intérêt de nombre d'observateurs étrangers qui faisaient tous l'éloge de la cité-État comme un contre-exemple saisissant des grandes nations européennes criblées de dettes. Mirabeau était lui aussi fasciné par Berne, comme en témoignent les informations relativement détaillées sur l'économie bernoise qui figurent dans son texte. Plus qu'une simple exposition des nouveaux principes de la Physiocratie, son essai de 1760 cherchait à prendre part à un débat local sur les réformes à adopter, en s'adressant à un public que Mirabeau imaginait, pour une raison ou pour une autre, particulièrement réceptif à ses idées. Ceci rend la question des liens entre Mirabeau et Berne particulièrement importante. Or on ne sait pas comment Mirabeau est entré en contact avec la Société économique et encore moins par quel canal il a obtenu ses renseignements sur l'organisation économique et politique de Berne. Aucune des informations concernant l'économie bernoise sur lesquelles s'est appuyé Mirabeau pour son essai n'étaient aisément disponibles en France, et le programme de la société, ainsi que ses appels à contribution n'étaient probablement pas diffusés jusqu'en province. Bien qu'au milieu des années 1760, la Société économique soit devenue une voix respectée du discours européen sur les réformes agraires, en 1759, année pendant laquelle Mirabeau écrivit son texte, il s'agissait d'une entreprise encore très locale dont la réputation était confinée au territoire suisse.

De nouveaux documents, récemment découverts dans les archives privées d'une famille suisse, nous permettent de faire un peu de lumière sur cette question. En fait, Mirabeau était bien plus proche des cercles intellectuels suisses qu'on a pu le croire jusqu'ici. Son principal informateur, le Vaudois Marc Charles Frédéric de Sacconay,

4 August Oncken, *Der ältere Mirabeau und die Oekonomische Gesellschaft in Bern. Rektoratsrede, gehalten am Stiftungsfeste der Universität Bern den 14. November 1885*, Berne: K. J. Wyss, 1886, p. 20.

5 Michael Sonenscher, «French Economists and Bernese Agrarians: The Marquis de Mirabeau and the Economic Society of Berne», in *History of European Ideas*, 33, 2007, pp. 411-426.

s'avère avoir été son plus ancien ami intime. Les quelque 500 lettres que Mirabeau et d'autres membres proches de sa famille ont envoyées à Sacconay s'étendent sur une période de presque soixante ans: elles courent du 28 octobre 1731 au 4 décembre 1787, quelques mois avant la mort de Sacconay, survenue le 15 mars 1788. Ces lettres constituent sans doute une des découvertes récentes les plus intéressantes pour l'étude du XVIII<sup>e</sup> siècle en Suisse romande. En plus d'apporter des éclairages sur la vie privée de Mirabeau, notamment sur ses relations tortueuses avec sa femme et son fils, Honoré-Gabriel de Mirabeau, sur la formation de ses idées économiques, ainsi que sur son fort intérêt pour les affaires militaires et politiques suisses, elles constituent un riche matériel pour étudier la noblesse vaudoise, la diffusion de la physiocratie en Suisse et l'échange d'idées entre les élites intellectuelles suisses et françaises. Ces lettres, qui font l'objet d'un projet de recherche actuellement en cours à l'Université de Lausanne, seront prochainement accessibles en ligne via la plate-forme *Lumières.Lausanne*<sup>6</sup>.

Dans cet article, nous limiterons l'exploitation de ces sources à des questions concernant les deux premières publications de Mirabeau, à savoir l'essai de 1760 et *La science, ou les droits et les devoirs de l'homme* de 1774. Pour l'une et l'autre, Sacconay a joué un rôle crucial dans la publication des manuscrits de Mirabeau. Dans le premier cas, en dehors du fait qu'il a informé son ami du concours et des buts de la Société économique, il s'est également chargé d'envoyer le texte au comité de lecteurs et de négocier la récompense promise à Mirabeau. Dans le cas de la publication lausannoise de 1774, Sacconay fut non seulement responsable de trouver le bon éditeur, mais aussi de superviser tout le processus d'édition. Étant donné l'importance de cette relation pour comprendre les enjeux des publications suisses de Mirabeau, nous nous devons de consacrer quelques paragraphes à cet agent littéraire inattendu.

Marc-Charles-Frédéric de Sacconay (1714-1788) était le fils de Jean de Sacconay, connu pour avoir été commandant en chef de l'armée bernoise pendant la guerre de Villmergen en 1712, ce qui lui valut la bourgeoisie de Berne<sup>7</sup>. Frédéric de Sacconay, seigneur de Bursinel, fut officier aux gardes suisses, colonel de milice, membre des Deux-Cents de Berne dès 1755 et exerça la charge de gouverneur de Payerne de 1763 à 1769<sup>8</sup>. À la suite de la mort de son beau-fils, Charles-Barthélémy de Chandieu, en 1773, et de son unique petite-fille, Henriette, en 1779, il devint seigneur de L'Isle au début des

6 Voir [<http://lumières.unil.ch/projet/mirabeau>].

7 Lucienne Hubler, « Jean de Sacconay », in *Dictionnaire historique suisse*, Hauterive: Gilles Attinger, 2002-2008, [<http://www.dhs.ch>].

8 « Sacconay » in M. Godet, H. Türlér et V. Attinger (dir.), *Dictionnaire historique et biographique de la Suisse*, Neuchâtel: P. Attinger, 1921-1934 (8 vol.).

années 1780<sup>9</sup>. Joseph Gorani, qui rencontra Sacconay lors de son séjour en Suisse, en parle comme d'un «économiste distingué»<sup>10</sup>. Nous savons également que Sacconay fut en contact avec Jacob Tronchin-Calandrini, Firmin Abauzit et Horace-Bénédict de Saussure, comme en témoignent les quelques lettres conservées au département des manuscrits de la Bibliothèque de Genève<sup>11</sup>.

Victor Riqueti, marquis de Mirabeau (1715-1789) rencontra Sacconay en 1731, à l'âge de 16 ans<sup>12</sup>, à l'Académie militaire de Paris<sup>13</sup>. La correspondance retrouvée témoigne d'une amitié profonde et durable entre ces deux personnes. Le *Journal de jeunesse* de Mirabeau, publié par la *Revue rétrospective* et écrit selon celle-ci lorsqu'il avait 24 ans met en lumière les débuts de cette relation, dans le cadre de l'Académie de Paris :

« – Je m'attachai à peu, et me liai surtout très intimement avec un Suisse nommé Saconay, du pays de Vaud, canton de Berne. Cette amitié ne s'est jamais démentie ni refroidie; c'est encore mon ami de cœur et le sera, j'espère, toujours. C'est un garçon tendre, compatissant, très-sensé; de l'ouverture et une raison qui s'exerce sur tout; modéré dans ses passions et ardent au bien. »<sup>14</sup>

Nous apprenons également dans ce journal que Sacconay console son ami lorsque celui-ci est forcé de quitter sa maîtresse en 1732, apparemment sur l'ordre de son père<sup>15</sup>, et que, peu après, Mirabeau va se reposer chez la famille de son ami pour se guérir d'une maladie contractée alors qu'il était en garnison dans les environs de Strasbourg :

9 Voir, entre autres, M. et M<sup>me</sup> William de Sévéry, *La vie de société dans le Pays de Vaud à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle*, Genève: Slatkine, 1978, t. 2, pp. 327-347. Le domaine de L'Isle était propriété de la famille de Chandieu. Malgré les tentatives de celle-ci pour la récupérer, cette propriété revint à Sacconay et sa fille.

10 Cité dans Pierre Chappuis, «Joseph Gorani et la Suisse», in *Schweizerische Zeitschrift für Geschichte*, 2, 1952, p. 368. Marc Monnier décrit Sacconay comme «un homme de bien, mais quelque peu superbe, comme le sont d'ordinaire les hobereaux des petits endroits». *Un aventurier italien du siècle dernier – le comte Joseph Gorani d'après ses mémoires inédits*, Paris: Calmann Lévy, 1884, p. 118,

11 Saconay de, 1 l. à [Jacob] Tronchin-Calandrini, Berne. – 16 janvier 1763, Arch. Tronchin 210, fol. 31; [Marc Frédéric Charles de] Saconay, 1 l.a.s. à [Firmin Abauzit]. – Lausanne, 9 avril 1739, Ms. fr. 611, fol. 250-251; [Marc Charles Frédéric] de Saconay, 2 l.a.s. à Horace-Bénédict de Saussure et une note biographique [de la main de E. Pictet]. – Bursinel, 12 et 22 septembre 1776, Arch. de Saussure 5/20.

12 Louis de Loménie, *Les Mirabeau: nouvelles études sur la société française au XVIII<sup>e</sup> siècle*, Paris: E. Dentu, 1879, vol. 1, p. 366.

13 Victor de Riqueti, marquis de Mirabeau, «Journal de la jeunesse du marquis de Mirabeau», in *Revue rétrospective*, t. 4, Paris: Fournier Aîné, 1834, pp. 365-366 et Humbert de Montlaur, *Mirabeau, «l'ami des hommes»*, Paris: Perrin, 1992, pp. 31 et 84. Cela dit, d'après Christine Théré, ils se seraient connus à l'Académie des Belles-Lettres de Marseille. François Quesnay, *Œuvres économiques complètes et autres textes*, Christine Théré et al. (éds), Paris: Institut national d'études démographiques, 2005, p. 1309.

14 Victor Riqueti, marquis de Mirabeau, «Journal de la jeunesse...», art. cit., pp. 365-366.

15 *Ibid.*, p. 574.

« Étant assez fort pour sortir, j'enfourchai un cheval et gagnai la Suisse pour aller chez Saconay qui m'en pressait fort; je pensai périr dans le passage des montagnes: il y avait de la neige, et j'étais si faible, que je faillis y rester. J'arrivai enfin chez Saconay; ce fidèle et tendre ami me reçut comme je le méritais de son cœur. Il avait une mère adorable par son mérite et sa douceur; il avait aussi plusieurs sœurs: la paix et tous les agréments de la vertu régnaient dans cette maison. Je dois la vie aux soins de toute cette famille, et scellerais ma reconnaissance de mon sang, s'il le fallait; mais le seul désagrément des bons cœurs est de n'avoir que des vœux pour s'acquitter. »<sup>16</sup>

Mirabeau profite de ce séjour pour fréquenter la société vaudoise dont il dit que « c'est le meilleur peuple du monde, point tracassier, hors pour le gouvernement, point menteur et très-raisonnable » et décrit les sociétés lausannoises<sup>17</sup>. Selon Louis de Loménie, Mirabeau mentionne fréquemment Sacconay dans sa correspondance; il écrira, dans une lettre à son frère datée du 1<sup>er</sup> avril 1788, quelques semaines après le décès de Sacconay en mars 1788:

« Je viens de perdre mon bon et ancien ami Saconay, homme rare et précieux dans sa patrie et dans sa famille, sous tous les aspects, soit politiques, soit civils, soit sociaux. Jamais homme n'allia, à un point égal, le don de prendre à tous les agréments de la vie, à ses joujoux même, et la capacité foncière, l'activité dans les affaires, l'équité dans les vues, la modération dans les désirs. En apparence, entièrement hétérogènes de caractère, nous nous aimions depuis cinquante-sept ans de l'amitié la plus tendre et la plus confiante, de la même manière dont on s'aime à seize ans, avant d'avoir été détérioré par l'usage du monde et par sa propre aridité. Notre correspondance la plus exacte n'avait jamais été interrompue. Il était heureux par son caractère aimant, actif, joyeux et toujours content; il ne cessait de me peindre son bonheur, dans sa famille; et ceux que la Providence entoure d'épines cruelles, dont ils ne peuvent ou ne savent se débrouiller, ceux-là demeurent. Chacun a son sort, mais j'ai bien pleuré mon ami, et, si je n'étais nécessaire encore aux intérêts des tiers, je serais plus que suffisamment détaché de la vie. »<sup>18</sup>

Il est d'ailleurs probable que ce soit par l'entremise de Sacconay que Mirabeau ait rencontré sa maîtresse, M<sup>me</sup> de Pailly<sup>19</sup>, et nous apprenons par George Leloir que Sacconay protégea le fils de son ami, Honoré-Gabriel de Mirabeau, dans les démêlés qu'il eut avec le marquis de Monnier en 1782<sup>20</sup>.

<sup>16</sup> *Ibid.*, p. 575.

<sup>17</sup> *Ibid.*, p. 576.

<sup>18</sup> Louis de Loménie, *Les Mirabeau: nouvelles études sur la société française au XVIII<sup>e</sup> siècle*, *op. cit.*, pp. 367-368. Lettre de Mirabeau à son frère datée du 1<sup>er</sup> avril 1788.

<sup>19</sup> Humbert de Montlaur, *Mirabeau, « l'ami des hommes »*, *op. cit.*, p. 154.

### LE MÉMOIRE DE MIRABEAU DE 1760

On trouve la première mention de la Société économique de Berne dans une lettre du 13 avril 1759 où Mirabeau remercie son ami vaudois de lui avoir transmis le programme de la société publié plus tôt cette année-là: «votre petit imprimé de la société d'agriculture de Berne est fort bon, et c'est le premier en ce genre que je trouve tel<sup>21</sup>.» Sacconay avait de bonnes raisons de supposer que Mirabeau serait enthousiaste à l'idée d'en apprendre davantage sur les récents efforts de réformes bernoises. La publication de *L'ami des hommes*<sup>22</sup> avait fait de Mirabeau l'un des auteurs les plus célèbres en Europe appelant à la relance du projet de paix perpétuelle. Étant donné le rôle central de l'agriculture pour Mirabeau, celui-ci a dû voir ces efforts comme un signe que l'Europe prenait enfin la bonne direction. Mais surtout, Mirabeau avait montré au cours des années précédentes de plus en plus d'intérêt pour l'organisation politique et économique du canton de Berne. Il affirmait que celui-ci incarnait, peut-être plus qu'aucun autre État en Europe, les idées présentées dans *L'ami des hommes* et avait donc particulièrement hâte de savoir comment son écrit avait été reçu dans sa classe dirigeante. Il écrit ainsi dans une lettre du 19 février 1758:

« Au reste vous scavès la predilection que j'ay pour votre nation; tout attachement chex moy qui ne tient pas au devoir part de l'estime, et vous devès juger sur ce tarif de la satisfaction que j'aurois d'apprendre que mon ouvrage à été gouté par vos bonnes, sages et solides têtes. [...] quoyqu'il en soit vous en jugerès et me dirès ce qu'on en pense a Berne. »<sup>23</sup>

Le compte rendu de Sacconay sur la réception bernoise de *L'ami des hommes* a dû rassurer Mirabeau, car dans une lettre subséquente du 9 mars 1758 il revient sur ce sujet:

« Revenons a mon pauvre livre; il ny à point de têtes au monde dont je fasse plus de cas que de celles de Berne, car celles de Venise, sont plus routinées au dedans, mais corrompues, moins instruites en grand et plus cantonnées dans un coin de l'Europe. vous devès juger par là du plaisir que je ressents en aprenant le succès qu'a eu mon ouvrage auprès de ces bonnes têtes; c'est pour moy un grand encouragement. »<sup>24</sup>

20 (Note de la p. 113.) Georges Leloir, *Mirabeau à Pontarlier. Étude biographique contenant plusieurs documents inédits*, Pontarlier: Veuve Émile Thomas, 1886, p. 65. Voir également Anonyme, *Premier mémoire à consulter pour M. le comte de Mirabeau contre M. le marquis de Monnier*, s.i., 1782, p. 39.

21 *Lettre de Mirabeau à Sacconay, 13 avril 1759.*

22 Victor Riqueti, marquis de Mirabeau, *L'Ami des hommes, ou Traité de la Population*, Hambourg: Chretien Hérold, 1756-1762, 6 vol.

23 *Lettre de Mirabeau à Sacconay, 19 février 1758.*

24 *Lettre de Mirabeau à Sacconay, 9 mars 1758.*

Mirabeau explique dans une lettre datée du 20 mai 1758 que la raison pour laquelle il attachait une telle importance à l'opinion des Bernois était que cette république combinait les deux principes fondamentaux d'une bonne politique: le respect du droit à la propriété privée des citoyens et l'entretien de rapports amicaux avec ses voisins: «votre gouvernement à le considérer en grand n'est autre chose, quand à l'intérieur, que cet excellent principe *laissès les faire*, et, au dehors, que *l'amy des hommes*: il est du moins celui de tous qui depuis que le monde est monde en a le plus aproché<sup>25</sup>.» Aussi longtemps que Berne réussissait à maintenir ces principes, elle avait toutes les chances d'échapper à la fameuse prédiction de Montesquieu concernant sa chute dans les *Considérations sur les causes de la grandeur des Romains et de leur décadence*. Mirabeau assurait à son ami que Berne conserverait sa liberté jusqu'à la fin des temps: «si vous avès les vues qu'un bien plus habile homme le [président] Montesquieu vous prête vous périrès; si vous vous tenès constamment à celles cy, vous verrès la fin des siècles.»<sup>26</sup>

Il déclarait de plus, le 19 juin 1758: «il me semble à moy que je deviens passablement suisse<sup>27</sup>.» On ne s'étonnera donc pas que le 13 avril 1759 Mirabeau suive le conseil de Sacconay et participe au concours de la Société économique: «j'ay toujours dédaigné de travailler pour aucune académie, mais je crois m'honorer en travaillant pour celle cy<sup>28</sup>.» Mirabeau pensait qu'il ne lui faudrait pas plus d'un jour pour la rédaction; il demandait seulement à Sacconay de lui fournir des informations concernant l'économie locale.

Comme les lettres de Sacconay à Mirabeau semblent avoir été perdues, nous ne pouvons que spéculer sur le genre d'informations que celui-là a réussi à rassembler pour son ami physiocrate. Cela dit, nous connaissons, grâce à une lettre du 20 juin 1759, les éléments que Sacconay jugeait dignes de communiquer:

«J'ay devant les yeux les matériaux que vous m'avès fournis, *intelligenti pauca*. dans la classe des inconvèniens, 1. force paturages, 2. magasins publics police de grains, 3. ètendue des vignes, 4. haut et bas dans le prix du blè, 5. peu d'engrais a portèe du labourage, 6. communes. dans la classe des remèdes 1. mauvaise méthode d'ouvrir et fermer l'entrèe des grains, 2. ordonnance d'arracher les vignes, pis encore, 3. dèffense d'enclorre les champs de hayes, 4. monopole des magasins.»<sup>29</sup>

**25** *Lettre de Mirabeau à Sacconay, 20 mai 1758*. Nous avons transcrit en italique les passages soulignés dans le manuscrit.

**26** *Idem*.

**27** *Lettre de Mirabeau à Sacconay, 19 juin 1758*.

**28** *Lettre de Mirabeau à Sacconay, 13 avril 1759*.

**29** *Lettre de Mirabeau à Sacconay, 20 juin 1759*.



Cette lettre montre que Sacconay a permis à Mirabeau de mieux comprendre l'économie bernoise. Toutefois, sa contribution ne s'est pas limitée à cela; son compte rendu détaillé des différents problèmes que les réformateurs souhaitaient aborder dans leur journal a aussi conduit Mirabeau à adopter une attitude plus critique à l'égard de Berne. Se basant sur les plaintes de Sacconay concernant l'intervention gouvernementale dans les affaires économiques, Mirabeau avait déjà noté le 11 mai 1759 que Berne semblait maintenant nettement moins attrayante.

« Votre gouvernement est indigeste quand aux règles, et, sauf respect, tyrannique quand a la conduite. une oligarchie aussy absurde dans sa composition que l'est celle là ne peut dominer sur un grand paÿs qu'au moyen d'une grande simplicité dans l'action et de beaucoup de modération dans les vues; au lieu de cela je vois qu'on s'avise de tout, qu'on multiplie les réglemens, que l'ignorance ou réelle ou affectée en est la baze et conséquemment que tous les arrangements en sont mauvais. [...] or tout ce qui attaque l'agriculture attaque le cœur et l'ame des ètats et de l'humanité. je me rèsERVE a vous faire voir dans le petit ouvrage que je projette de faire pour la société de Berne la suite et la marche des inconvèniens qui rèsultent de cette pestilentielle mètode, et je ne vous en diray rien de plus icy.»<sup>30</sup>

Par conséquent, le mémoire, que Mirabeau annonce avoir terminé dans une lettre datée du 16 juillet 1759, devait être compris moins comme une apologie du mode de gouvernement bernois que comme une discussion de ses défauts, écrite avec la franchise d'un auteur habitué à fonctionner dans un contexte monarchique.

« Mon mèmOire pour votre société est fait et je vous l'enverray peut être dans peu pour être déposé dans l'incognito. j'y parle avec la liberté qu'on m'a passée dans les monarchies et qu'une rèpublique telle que la votre se feroit grand tort de rèprouver, car c'est le gouvernement surtout qu'il faut convertir si l'on veut parvenir a établir une bonne agriculture.»<sup>31</sup>

Dans sa lettre du 11 août 1759, Mirabeau demande en outre à Sacconay de relire attentivement le manuscrit et, une fois approuvé, de l'envoyer anonymement à Berne, « sans qu'on sache qu'il vient de vous »<sup>32</sup>, avec une note scellée indiquant le nom de l'auteur. Le but de cette précaution, prétendait Mirabeau, était de recevoir un avis honnête de ses critiques, plutôt que le genre d'éloges que les Bernois devaient penser qu'un célèbre étranger voudrait entendre<sup>33</sup>. Il est permis de se demander si Mirabeau voulait vraiment

**30** *Lettre de Mirabeau à Sacconay, 11 mai 1759.*

**31** *Lettre de Mirabeau à Sacconay, 16 juillet 1759.*

**32** *Lettre de Mirabeau à Sacconay, 11 août 1759.*

**33** *Idem.*

garder l'anonymat car, dans une lettre du 14 septembre 1759, il indique: « je desire sur toute chose qu'il arrive de manière qu'on ne sache pas qu'il vient de vous; afin que ces Mrs me devinent, ou ne me reconnoissent qu'a l'ouverture du billet; quoyqu'a dire vray la dernière phrase me désigne assès<sup>34</sup>. » Pour être sûr que son essai ne passe pas à côté du premier prix uniquement parce qu'il y traitait de questions politiquement sensibles, Mirabeau autorisa même Sacconay à négocier en son nom avec la Société économique. Les Bernois seraient libres de ne pas publier son mémoire dans leur journal.

« Supposé que ces Mrs le couronnent, et qu'il y ait dedans le mémoire des choses un peu sèches et qui pourroient èmouvoir scandale civil, vous serès alors libre de consentir en mon nom qu'il ne soit point imprimé d'autant que je le feray imprimer cet hyver a la suite de *lamy des hommes*. »<sup>35</sup>

En fin de compte, la société ne récompensa pas Mirabeau, mais Albrecht Stapfer, dont l'essai fut publié dans le premier volume des *Mémoires* en 1760<sup>36</sup>. Dans une longue lettre du 6 janvier 1760, Mirabeau révèle cependant que, selon le secrétaire de la société, c'était en fait son essai, et non pas celui de Stapfer, qui avait d'abord été choisi. C'est uniquement à cause de la politique de la société, qui visait à encourager les auteurs locaux, que le comité de lecteurs avait décidé de revenir sur sa décision. Mirabeau devait recevoir un prix de substitution pour lequel la société avait de toute évidence choisi Sacconay comme intermédiaire.

« Si la société veut bien me scavoir gré de mon zèle, la moindre marque de satisfaction me suffira; elle m'a nommé avant de décacheter mon billet cela suffit pour que je ne puisse plus concourir et dès cet instant je me retire; voila mon cher amy ce que je vous prie et de dire de ma part. »<sup>37</sup>

En ce qui concerne ce prix honorifique que la société allait lui offrir, Mirabeau avait une idée claire de ce qu'il ne voulait pas recevoir. On lui avait déjà donné « de toute espèce des pays d'états, médailles »<sup>38</sup>. Aucune de celles-ci ne convenaient à une société d'agriculture qui « doit être simple dans ses mœurs et dans ses démarches »<sup>39</sup>. Il ne voulait pas non plus recevoir de lettre de remerciements. En guise de récompense, il ne souhaitait qu'obtenir une histoire des cantons de la Confédération helvétique.

**34** Lettre de Mirabeau à Sacconay, 14 septembre 1759.

**35** *Idem*.

**36** Albrecht Stapfer, « Essai sur la question proposée par la société oeconomique de Berne pour l'année 1759 », in *Recueil de Mémoires*, t. 1, première partie, Zurich: Heidegger et Compagnie, 1760, pp. 53-100.

**37** Lettre de Mirabeau à Sacconay, 6 janvier 1760.

**38** *Idem*.

**39** *Idem*.

« Le plus substantiel (car je suis intéressé) c'est que chaque province m'a fait présent de son histoire bien belle et reliée avec mes armes d'un côté et celles de la province de l'autre, et comme j'ai un assez nombreux cabinet de livres, cela m'a fait grand plaisir; si vous me pouviez ainsi procurer une histoire de la Suisse, oh vous seriez un grand et bon négociateur, et en vérité ce seroit bien employé car je suis par plus d'un coin plus suisse que français. »<sup>40</sup>

Ainsi se conclut la première rencontre de Mirabeau avec les cercles réformateurs de Berne. Nous ne savons pas si Sacconay fut un négociateur assez habile pour que le souhait de Mirabeau fût exaucé. Ses talents d'agent littéraire ne font cependant aucun doute, comme en témoigne sa contribution à la publication de Mirabeau chez l'éditeur François Grasset.

#### **LA PUBLICATION LAUSANNOISE DE *LA SCIENCE, OU LES DROITS ET LES DEVOIRS DE L'HOMME* DE 1774**

Au bas d'une longue lettre datée du 18 juin 1772, nous apprenons que Mirabeau trouve que « le commerce de librairie [en France] est aujourd'hui tellement attaqué et effrayé que rien ne va ». Il confie donc à Sacconay que « si quelque libraire de vos cantons vouloit [mes *oéconomiques*]<sup>41</sup> je m'arrangerois avec luy fort aisément et vous me feriez plaisir »<sup>42</sup>. C'est ainsi que commence une série de lettres où nous voyons évoluer le projet de Mirabeau de publier ses ouvrages en Suisse avec la collaboration de Sacconay. Nous apprenons dans une lettre du 6 décembre 1772 les intentions de Mirabeau :

« Comme ny l'une ny l'autre des manieres cy desous, ne me convient je vous demande si un libraire a Genève pourroit desormais se charger d'imprimer mes ouvrages avec quelque correction en ce cas, je vous enverrois *l'instruction populaire* dont je vous ay parlé et dont j'ay fait faire trois copies pour 3 souverains. au fonds ce libraire, auroit 1° mon ouvrage de *la législation* qui sont les 18 lettres de l'ordre dèpravé, réstauré et étably qui sont dans 21 vol. des *éphémèrides*, je corrigerois cet ouvrage donné a la hate par feuilles, et un discours a la tête expliqueroit ce que cest 2° *mes éloges des hommes a célébrer* qui ont commencé par *Sully* et ont été arrêtés là mais qui renferment en sus une lettre curieuse de *Louis 14*, *Télémaque* et la direction d'un prince de *Fénélon* la dixme royale de *Vauban* le détail de la France de *Boisguilbert* auxquels doivent estre joints, l'abé de *St-Pierre*, *Montesquieu* pour l'oter poliment de là ou l'on à voul[...]

<sup>40</sup> *Idem.*

<sup>41</sup> Il s'agit apparemment d'un projet de réimpression de son ouvrage *Les Economiques*, dédié au Grand-duc de Toscane et publié à Amsterdam en 1769.

<sup>42</sup> *Lettre de Mirabeau à Sacconay, 18 juin 1772.*

fourrer, et un jour peut-être, toujours trop tost, notre mas ques[...] tout cela qui ne sert que de prètexte aux dèvelopements de la science, me mènera loin. 3° mon *institution d'un prince* 4° enfin un jour la rèvision de mes ouvrages. je ne conte point icy comme vous voyès *l'instruction populaire* qui est un volume cependant. mes conditions a moy sont bien simples, car je ne demande rien, sinon la promulgation, ainsy si quelque jeune homme instruit se chargeoit d'être èditeur il pourroit y trouver quelque avantage. le mien consiste, a avoir fait ma charge en payant.»<sup>43</sup>

Si Mirabeau laisse entendre qu'il voudrait que tous ses ouvrages soient édités en Suisse par un libraire que lui aura indiqué Sacconay, cette collaboration se concentra en fait sur l'édition de son ouvrage *L'instruction populaire* auquel furent joints un extrait des *Éloges des hommes à célébrer* ainsi qu'un *Dialogue*. Ces trois textes furent réunis et publiés sous le titre *La science, ou les droits et les devoirs de l'homme*<sup>44</sup>. Il y en eut deux éditions: une première en 1773 sans le *Dialogue*, et une seconde en 1774 avec ce dernier<sup>45</sup>. L'ouvrage est mentionné dans la correspondance tout au long de l'année 1773 et en 1774. Nous y apprenons que Mirabeau rédigea *L'instruction populaire* « demandée par le margrave<sup>46</sup>, et tout de suite après par le roy de suède »<sup>47</sup> ainsi que par un « grand duc »<sup>48</sup>. En dépit de l'intention de celui-ci de collaborer au-delà de *L'instruction populaire*, le seul autre ouvrage de Mirabeau publié en Suisse sont, en l'état actuel des connaissances, les *Lettres sur la législation ou l'ordre légal, dépravé, rétabli et perpétué*, publiées à Berne par la Société typographique en 1775. Si Mirabeau n'a visiblement pas continué sa collaboration avec Grasset, il semble qu'il ait joué un rôle d'intermédiaire à son tour à la fin 1774, lorsqu'il évoque avec Sacconay très vraisemblablement l'édition de 1774 de *L'instruction populaire* et un ouvrage d'une tierce personne:

« a votre passage a Lausanne, je vous prie de voir Grasset et ou en est mon édition; j'auray dans peu a ce que j'espère a luy proposer l'impression d'un ouvrage du premier ordre, qui n'est pas de moy mais qui n'en vaut que mieux; il faudroit a tout hazard me dire par ou je vous en pourrois faire tenir le manuscrit.»<sup>49</sup>

43 *Lettre de Mirabeau à Sacconay, 6 décembre 1772.*

44 Nous emploierons à partir de maintenant le titre utilisé par Mirabeau, à savoir *L'instruction populaire*.

45 Cf. la base de données Fleuron: [dbserv1-bcu.unil.ch/ornements/scripts/Ouvrage.html?Notice=-57728342&OpusOuvrage=&modeofform], consultée le 29 janvier 2012.

46 Charles I<sup>er</sup> Frédéric de Bade.

47 *Lettre de Mirabeau à Sacconay, 12 janvier 1773.* Il s'agit du roi Gustave III de Suède.

48 *Lettre de Mirabeau à Sacconay, 2 juin 1773.* Il s'agit du Grand-duc Léopold I<sup>er</sup> de Toscane, futur empereur romain germanique sous le nom de Léopold II.

49 *Lettre de Mirabeau à Sacconay, 23 novembre 1774.*

Mirabeau a laissé Sacconay choisir le libraire qui prendrait soin de l'édition de ses œuvres. Dans une lettre du 12 janvier 1773, il le remercie « de ce que vous avès fait pour moy a Lausanne »<sup>50</sup>. On peut supposer qu'il est allé faire affaire avec François Grasset étant donné que, dans la lettre suivante, Mirabeau écrit: « je ne puis que m'en raporter a votre amitié pour mon édition [;] Grasset etoit party d'un si grand air de volonté que je croyois qu'il iroit loin; je suis fâché par lévènement, de vous avoir laissé cette endosse<sup>51</sup>. » Ce passage semble indiquer que Grasset s'est rétracté d'un engagement envers Mirabeau. Aurait-il refusé de s'engager à imprimer tous les ouvrages que Mirabeau souhaitait lui soumettre? Aurait-il momentanément refusé d'imprimer aucun ouvrage de Mirabeau, comme le suggère peut-être une lettre du 10 février 1773 où il parle d'un certain Chapuis<sup>52</sup> auquel doit être transmis son manuscrit? Mirabeau y confie également à Sacconay à propos de l'impression de *L'instruction populaire* que « si dailleurs je suis content de lexécution, *l'imprimeur* ny perdra pas car j'ay des ouvrages intéressants a donner »<sup>53</sup>. Ce Chapuis réapparaît de fait dans une lettre du 5 mai 1773 où Mirabeau affirme que « si je suis content de l'ouvrage du sr Chapuis, besogne a laquelle je ne suis pas difficile, et qu'il le soit du débit, je ne le laisseray pas chommer et je luy donneray de bons morceaux »<sup>54</sup>. Qui peut être ce M. Chapuis? Une lettre du 2 avril 1773 laisse à croire que Grasset est déjà depuis un moment en charge de l'édition, étant donné que Mirabeau commente une impression que Grasset lui a envoyée et dont il n'est pas satisfait. Il affirme que « cela m'a fâché mais n'empêchera pas que je ne donne d'autre besogne a Grasset »<sup>55</sup>. Deux imprimeurs ont-ils été mis en concurrence? Ou est-ce que ce Chapuis pourrait être un collaborateur de Grasset? En tout état de causes, les seules éditions que nous ayons de cet ouvrage sont de l'éditeur Grasset.

Concernant le choix de Sacconay, le propriétaire de la maison dans laquelle l'éditeur tenait sa librairie était Esaïe de Chandieu, le beau-père de la fille de Sacconay qui avait épousé en 1762 Charles-Barthélémy de Chandieu<sup>56</sup>, et que Mirabeau connaissait

50 Lettre de Mirabeau à Sacconay, 12 janvier 1773.

51 Lettre de Mirabeau à Sacconay, 25 janvier 1773.

52 Personnage non identifié.

53 Nos italiques, Lettre de Mirabeau à Sacconay, 10 février 1773.

54 Lettre de Mirabeau à Sacconay, 5 mai 1773.

55 Lettre de Mirabeau à Sacconay, 2 avril 1773.

56 M. et M<sup>me</sup> William de Sévère, *La vie de société...*, op. cit., p. 329. Peut-être tenons-nous ici une raison de l'arrêt de la collaboration entre Mirabeau et Grasset. Nous avons déjà vu qu'après la mort de son beau-fils en 1773, et de son unique petite-fille en 1779, Sacconay fut engagé dans un combat judiciaire avec la famille de son beau-fils concernant l'héritage de la seigneurie de L'Isle qui était propriété des Chandieu, mais qui revint finalement à Sacconay. *Ibid.*, pp. 327-347.

apparemment personnellement<sup>57</sup>. Ces liens favorisèrent probablement le choix de Grasset par Sacconay. Notons également que Mirabeau semble avoir eu des contacts directs avec Grasset :

« L'homme a qui je me suis adressé pour trouver un moyen d'avoir icy mes 40 exemplaires, m'ayant donné une voye, et n'ayant pas alors a vous écrire, je le fis mander tout de suite a Grasset. je le priay même dy en joindre dix autres que je luy ferois payer. je vous prie mon cher amy, de vouloir bien acquiter cela pour moy ainsy qu'un pour le cte Gorani et un pour chacune de M<sup>es</sup> vos sœurs, si elles veulent bien l'accepter. »<sup>58</sup>

Comme cette citation le montre – Sacconay doit se charger de payer Grasset pour Mirabeau –, le noble vaudois eut un rôle au-delà du choix du libraire<sup>59</sup>. Il semble que Sacconay ait fonctionné comme véritable coordinateur dans ce projet d'édition. Mirabeau gère par exemple avec lui le problème de la transmission du manuscrit de *L'instruction populaire* et de ses addenda, qui implique également les sœurs de Sacconay :

« Je vous donne avis mon cher Sacconay que mon manuscrit de *l'instruction populaire* est party je vois icy, peu de Suisses, et comme je demandois a notre assemblée a ceux que je connois si par eux ou leurs amis ils auroient quelque commodité pour ce paÿs là, un M. de Bétusi qui vient assès régulièrement aux dites assemblées, m'a dit qu'il avoit un homme qui retournoit dans ce paÿs là. il m'a dit depuis, qu'il étoit party dimanche sept que comme le paquet estoit a votre adresse cela retarderoit, mais que le porteur le remèttroit a M<sup>es</sup> vos sœurs a Lausanne. je vous prie donc mon cher amy de les prévenir pour qu'elles ne vous l'envoyent pas, mais le fassent remettre a Chapuis, supposé qu'il en puisse faire usage tout a l'heure. je voudrois pourtant qu'il fut recomandé a M. de Chabot ou a quelqu'un d'entendu qui voulut bien y prendre intérêt et y avoir loeil.

» au reste avant que l'impression soit achevée, j'enverray un dialogue que jay promis d'y ajouter en réponce a quelques difficultès èlevées par gens sages et timorès sur la prétendue secheresse de 3 ou 4 articles; mais je voudrois scavoir comment vous faire tenir ces choses là. »<sup>60</sup>

Sacconay fournit également des conseils et des appréciations du manuscrit à Mirabeau. Dans une lettre datée du 20 mars 1773, ce dernier lui adresse un « grand mercy mon cher amy 1° de ce que vous avès lû mon manuscrit; car cela n'est pas trop

**57** Dans ses lettres, Mirabeau demande souvent à Sacconay de saluer M. de Chabot (Esaïe de Chandieu).

**58** *Lettre de Mirabeau à Sacconay, 11 novembre 1773.*

**59** Le livre semble avoir été publié à compte d'auteur, comme le suggère la lettre datée du 6 décembre 1772 citée ci-dessus.

**60** *Lettre de Mirabeau à Sacconay, 10 février 1773.*

commode, 2° de ce que vous me dites que vous trouvès qu'il est bien, et cela fait bien a qui estime et prise votre sens »<sup>61</sup>. Dans une lettre du 10 mai 1773, nous voyons très clairement la combinaison de ces deux rôles qu'endosse Sacconay :

« Voicy mon cher amy le dialogue que je vous ay promis, qui doit ètre a la suite de mon *instruction populaire* et qui y importe beaucoup. jespère que M. votre gendre vous le portera dabord après la revue. comme vous êtes maintenant dans le paÿs, je vous l'adresse directement, et je dispense M. de Chabot du remerciement personnel que je luy aurois fait; mais je vous prie de vous en acquiter pour moy auprès de luy, dont je chères et respecte le souvenir.

» jespère que quand vous aurès lu le dialogue vous ne trouverès pas qu'il soit de trop; il à du moins eu un grand succès dans notre derniere assemblée, composée de gens qui sont accoutumès aux bonnes choses en ce genre; et tous néanmoins n'avoient pas l'ame disposée comme vous. »<sup>62</sup>

Notons ici que le gendre de Sacconay, Charles-Barthélémy de Chandieu, qui était alors à Aix pour tenter de se soigner aux bains, mais qui mourra au cours de l'été 1773<sup>63</sup>, fut aussi mis à contribution. Concernant le *Dialogue* dont parle Mirabeau, nous avons vu que ce dernier avait averti Sacconay dès le 10 février 1773 de la nécessité de le joindre à *L'instruction populaire*<sup>64</sup>. Dans une lettre du 20 mars 1773, Mirabeau informe Sacconay qu'il prépare ce dialogue: « je feray pour le temps du départ de la personne indiquée, le dialogue indispensable qui doit suivre mon *instruction*, et qu'il vous sera pour lors rapporté<sup>65</sup>. » Et dans une lettre du 28 avril 1773, il discute du contenu et des réactions au

« dialogue qui doit ètre imprimé a la suite de *l'instruction populaire*. j'y traite l'article de l'analogie de la science de l'ordre, a la religion avec une ètendue et un feu, que je leur devois, car on commençoit a nous confondre, et si je fusse venu a manquer on auroit oté a notre école tous les honnètes gens, et puis on en auroit abusé.

» j'ay lu ce dialogue a notre dernière assemblée; il à été reçu avec un applaudissement incroyable et à fort édifié notre jeunesse timorée qui ne tenoit qu'a moy. bien peu en auront intérieurement été mécontents, si ce n'est peutêtre le rédacteur précédent qu'on m'a averty se contenir devant moy, mais ètre antipredicant partout ailleurs et avec furie [...] ce dialogue partira par la voye que vous m'avès donnée; je l'adresseray directement a M<sup>r</sup> de Chabot avec une lettre de remerciement. »<sup>66</sup>

61 Lettre de Mirabeau à Sacconay, 20 mars 1773.

62 Lettre de Mirabeau à Sacconay, 10 mai 1773.

63 M. et M<sup>me</sup> William de Sévéry, *La vie de société...*, op. cit., p. 328. Il s'agit probablement d'Aix-les-Bains.

64 Lettre de Mirabeau à Sacconay, 10 février 1773.

65 Lettre de Mirabeau à Sacconay, 20 mars 1773.

Esaïe de Chandieu – M<sup>r</sup> de Chabot –, tout comme Sacconay, ses sœurs et son gendre, est donc également mis à contribution pour la transmission des manuscrits. Cela dit, l’acheminement du *Dialogue* n’a pas été de tout repos. Nous l’avons déjà vu, Mirabeau avait initialement l’intention de le faire venir par le gendre de Sacconay :

« Mon dialogue absolument et indispensablement escentiel a ajouter a *l’instruction populaire* fut remis chex M<sup>r</sup> votre gendre immédiatement avant la revue, ce n’est pas ma faute s’il ne vous arrive; mais s’il devoit tarder mandès le moy sur le champ et je force-rois tout pour l’adresser a Genève par la poste, car je vous le rèpète, je ne veux absolu-ment ny ne puis permettre qu’il paroisse un seul exemplaire de *l’instruction* sans cette adjonction importante et considérable. »<sup>67</sup>

Mais, peut-être parce que le gendre de Sacconay était alors mourant dans le sud de la France, Mirabeau trouva un autre canal. Nous apprenons en effet dans une lettre du 2 juin 1773 qu’il utilise les services d’un certain Monsieur de Diesbach :

« cest moy qui ay fait le *coq a l’ane* car c’est a Monsieur de Diespach que j’ay envoyé mon dialogue en un paquet a votre adresse ainsy que vous me l’aviès mandé; ainsy s’il est party il vous l’aporte maintenant. »<sup>68</sup>

La suite de cette gestion de la transmission du *Dialogue* via M. de Diesbach se retrouve dans la lettre du 30 juin 1773 :

« Je ne suis point a portée de m’informer si M. de Diespach est encore a Paris; je n’ay point aporté la lettre ou vous me donniès son adresse. voudriès vous bien mon cher amy, luy faire écrire, que s’il ne vient pas, il vous fasse passer le paquet qu’il à pour vous? cest bien de la peine que je vous donne mais vous sentès qu’il est injuste de faire atten-dre un imprimeur qui à des fonds considérables en soufrance, et je ne veux pourtant pas qu’il débite mon ouvrage, qu’il ne soit complet; pardon, mais ce contretemps me met dans un cas qui ne m’est point du tout ordinaire, car je suis l’homme du monde le moins inquietant pour les libraires. »<sup>69</sup>

Notre corpus de sources contient également de précieuses informations sur le tra-vail de collaboration entre auteur et éditeur autour de *L’instruction populaire* dans laquelle Sacconay fonctionne comme intermédiaire. Nous voyons par exemple Mirabeau donner des instructions à Sacconay sur la page de garde :

« Il faut que ce mot instruction populaire soit en grandes lettres a la tête du titre de mon nouvel ouvrage; je pense l’avoir envoyé avec. on peut mettre dessous, par *l. d. h.* »<sup>70</sup>

66 (Note de la p. 122.) *Lettre de Mirabeau à Sacconay, 28 avril 1773.*

67 *Lettre de Mirabeau à Sacconay, 17 mai 1773.*

68 *Lettre de Mirabeau à Sacconay, 2 juin 1773.*

69 *Lettre de Mirabeau à Sacconay, 30 juin 1773.*



comme il est à la tête des *leçons oéconomiques*, mais non pas mon nom. quand au lieu de l'impression, *Lausanne* cela est juste.»<sup>71</sup>

La collaboration avec l'éditeur François Grasset ne semble pas avoir été de tout repos. Nous avons vu que ce dernier aurait fait preuve de réticence à s'engager envers Mirabeau<sup>72</sup>. Il y eut également des problèmes au niveau de l'édition même du texte. Dans sa lettre du 12 janvier 1773, Mirabeau avertit Sacconay que son manuscrit ne sera pas sans faute:

«Le manuscrit sera net, mais je ne réponds pas de la ponctuation, que je ne connois guères, et dailleurs relire tant un assès long manuscrit, quoyque petit livre, envoyé à trois princes prend un temps énorme, à moy qui entouré de famille n'en ay point, car tout le monde me vexe, correction dis je à cela près les belles éditions des bons livres se font 30 ans et 50 après leur essor.»<sup>73</sup>

Et dans une lettre du 2 avril 1773, nous apprenons que les premières versions imprimées du texte et envoyées à Mirabeau contiennent nombre d'erreurs:

«Le ballot qui m'apporte les exemplaires de *l'instruction populaire* n'est point encore arrivé et je commence à craindre de n'avoir pas le plaisir de les distribuer à mon assemblée; mais on m'en a envoyé deux de Lyon pour me faire voir qu'il y en avoit de deux éditions, l'une de 1773 et l'autre de 1774, et c'est à cette dernière seulement qu'est annexé mon dialogue que j'avois fort à cœur qui le fut à tous. quoyque le papier soit un peu foible et les caractères un peu blancs l'édition seroit jolie néanmoins, n'étoit les énormes fautes dont elle est remplie. il est plusieurs endroits où l'on a confondu les demandes et réponses de manière qu'elles sont liées et que cela dérange tout jusques à ce qu'une pareille confusion récidivée, remette les choses dans leur sens. outre cela des changements de mots que le hasard a rendu capitaux *éteindre la société* au lieu d'*étraindre* distance *des lieux* au lieu de *liens*; la chose est telle enfin qu'elle demande absolument une autre édition, et je suis presque sûr, de n'avoir jamais le temps de la faire. cela m'a fâché mais n'empêchera pas que je ne donne d'autre besogne à Grasset, mais je tâcheray qu'elle soit mieux machée.»<sup>74</sup>

Grasset a apparemment répondu à Mirabeau via Sacconay à propos de ces fautes puisque le marquis écrit pour s'en excuser le 17 mai 1773:

**70** (Note de la p. 123.) l.d.h. est l'abréviation de l'ami des hommes, surnom de Mirabeau en référence à son ouvrage *L'Ami des hommes...*, op. cit., Hambourg: Chretien Hérold, 1756-1762, 6 vol.

**71** *Lettre de Mirabeau à Sacconay, 5 mai 1773.*

**72** *Lettre de Mirabeau à Sacconay, 25 janvier 1773.*

**73** *Lettre de Mirabeau à Sacconay, 12 janvier 1773.*

**74** *Lettre de Mirabeau à Sacconay, 2 avril 1773.*

« A l'égard des fautes du manuscrit cela doit être, mais mon amy jugès un pauvre auteur qui lit 1° son propre manuscrit, 2° la copie, 3° icelle grifonnée de la prèteuse patte du docteur<sup>75</sup>, 4° la copie de celle là 5° celle pour le roy de Suède; ma foy l'on y passeroit sa vie, vu le peu de temps que laissent les affaires et le sèjour: je chargéay mon copiste qui est intelligent de revoir exactement celle pour le margrave et celle pour le grand duc qui vous à été envoyée, je ne suis pas surpris des oublis et je m'y attends, mais mon dialogue. »<sup>76</sup>

Mirabeau demande également à Sacconay de régler avec Grasset la question du nombre d'exemplaires qui devront lui être envoyés<sup>77</sup>. Ce problème, ainsi que celui de la capacité de Grasset à diffuser son édition, le préoccupe particulièrement. Dans une lettre du 2 juin 1773, Mirabeau met la responsabilité du succès de l'édition sur Grasset:

« De ma part je n'ay pas cru qu'une centaine d'exemplaires a disposer fut une rétribution; au fonds j'ay eu tort et ce n'est du tout pas la peine de faire un hoquet pour cela: le tout est que Grasset soit content de son débit d'abord, ce qui dépend de ses correspondances et de son talent de commerce, car ou l'on scaura trouver un petit ouvrage de moy, on le voudra. selon qu'il sera content de ce début je luy feray passer les autres ouvrages que j'ay dit. »<sup>78</sup>

Mais il indique aussi à Sacconay dans une lettre du 23 juillet 1773 sa volonté que *L'instruction populaire* soit également diffusée en Allemagne et en Italie:

« Si Grasset est éveillé sur son commerce, j'espère que cecy se débitera, et il m'importe beaucoup; non assurément pour l'amour propre que j'y puis mettre [...] mais je puis comme un autre être utile, et si cet ouvrage cy est connu et prend, il peut être plus

**75** Il s'agit sûrement de François Quesnay.

**76** *Lettre de Mirabeau à Sacconay, 17 mai 1773*. Voir également la lettre du 2 juin 1773 où Mirabeau fait le résumé du problème: « ce que je vous ay marqué que j'avois fait revoir mon manuscrit par mon secretaire étoit relatif au manuscrit sur lequel s'est faite l'impression et que je vous ay envoyé. cette copie avoit été faite pour être envoyée au grand duc, et pareille aux deux que j'ay envoyées l'une au roy de Suède, l'autre au margrave de Bade. l'idée m'étant venue de faire imprimer a Lausanne, je vous fis passer la 3<sup>e</sup> je vous disois donc, qu'ennuyé de me tant relire et toujours pressé d'autres besognes, j'avois seulement chargé mon copiste de la revoir; et je vous disois cela en reponce de ce que vous me marquiez que Grasset se plaignoit que mon manuscrit avoit beaucoup de fautes: voila tout. » *Lettre de Mirabeau à Sacconay, 2 juin 1773*.

**77** Nous le voyons par exemple dans la lettre du 17 mai 1773, où Mirabeau écrit: « quand au nombre d'exemplaires, cest bien peu, car j'en ay nécessairement beaucoup davantage a donner; en ma qualité de chef d'un très grand nombre d'affidés, ouvriers seulement, au reste je suis fort accoutumé a acheter beaucoup de mon papier mais c'est après en avoir donné 200 exemplaires. au reste je ne veux inquietter le sr Grasset en commençant; obtenés ce que vous pourrés et prenés les chex vous (après que tout sera joint) et je vous feray passer une adresse pour Lyon. » *Lettre de Mirabeau à Sacconay, 17 mai 1773*.

**78** *Lettre de Mirabeau à Sacconay, 2 juin 1773*.

utile qu'aucun de ceux qui me restent quoyque bien plus considérables. je desire donc fort que Grasset fasse connoitre cet ouvrage en Allemagne et en Italie.»<sup>79</sup>

Le souci de Mirabeau pour la diffusion de son livre continue de se faire sentir au long des lettres de la fin de l'année 1773. Nous pouvons ainsi lire à la fin d'une lettre datée du 21 septembre 1773: « a propos de livre vous ne me parlès point du tout de *l'instruction populaire* est ce qu'elle ne se débite pas »<sup>80</sup>, et le 20 décembre 1773 Mirabeau redemande à Sacconay « si Grasset trouve du débit de *l'instruction populaire* »<sup>81</sup>. Le problème des exemplaires qui doivent être envoyés à Mirabeau pour qu'il les distribue lui-même réapparaît également fréquemment dans la correspondance<sup>82</sup>. Ainsi, dans une lettre du 20 janvier 1774, nous voyons les deux problèmes qui préoccupent Mirabeau:

« Je n'ay point reçu encor les exemplaires de Grasset et je vois par ce que vous me marquès qu'il ny en à pas un seul en France, et guères encore de débités, car quoyque la Toscane soux les yeux et par les soins du prince *dieu donné* qui la gouverne, soit et devienne fort curieuse d'instruction, ce paÿs est trop petit et trop oéconome pour en avoir beaucoup tiré; mais cela viendra j'en suis sûr.»<sup>83</sup>

Le travail considérable que fournit Sacconay pour aider Mirabeau dans ses entreprises éditoriales en Suisse témoigne de son amitié pour lui. Il serait évidemment intéressant de savoir ce que fit Sacconay des écrits de Mirabeau, en particulier de celui de 1774, étant donné l'intérêt que pouvaient potentiellement y trouver des réformateurs bernois ou vaudois. De même, il serait intéressant d'en apprendre davantage sur le rôle que joua Sacconay dans la diffusion de la pensée physiocratique en Suisse et concernant l'influence qu'eurent ses liens avec Mirabeau sur sa position dans la république des Lettres helvétique. La seule marque de reconnaissance pour son travail d'agent littéraire que nous trouvons dans la correspondance figure dans une lettre datée du 20 juillet 1774 où Mirabeau écrit qu'« a lègard des 50 exemplaires je vous en remercie et Grasset, je voudrois seulement que vous et M<sup>r</sup> de Chabot et les personnes de votre famille qui aiment a me lire en eussent en sus »<sup>84</sup>.

79 Lettre de Mirabeau à Sacconay, 23 juillet 1773.

80 Lettre de Mirabeau à Sacconay, 21 septembre 1773.

81 Lettre de Mirabeau à Sacconay, 20 décembre 1773.

82 Voir plus haut. Lettre de Mirabeau à Sacconay, 11 novembre 1773.

83 Lettre de Mirabeau à Sacconay, 20 janvier 1774.

84 Lettre de Mirabeau à Sacconay, 20 juillet 1774.